

GUIDE DU TUTEUR

Qui peut agir à titre de tuteur d'un futur moniteur?

Un moniteur dûment choisi par le propriétaire et responsable de la supervision des formations des futurs moniteurs au sein de l'école de conduite. Le tuteur doit posséder un minimum d'une année d'expérience active en tant que moniteur reconnu.

Le rôle du tuteur

- Favoriser, chez le futur moniteur, l'adoption d'un profil de conducteur au comportement sécuritaire, coopératif et responsable;
- Rendre le futur moniteur apte à enseigner l'ensemble des sorties sur la route aux apprentis-conducteurs dans le respect du Programme d'éducation à la sécurité routière et dans le respect des notions enseignées dans le programme de formation moniteur ESR;
- Initier le futur moniteur au métier de moniteur de conduite et à l'ensemble des techniques et méthodes d'enseignement et d'outils pédagogiques développés dans le programme de formation moniteur ESR;
- Outiller le futur moniteur afin qu'il puisse adapter son enseignement en fonction des caractéristiques et des besoins de l'apprenti-conducteur;
- Favoriser l'évolution du futur moniteur et l'approfondissement des savoirs nécessaires à l'enseignement du programme d'éducation à la sécurité routière.

Sommaire de cours

Le *sommaire de cours* est disponible sur le site Internet de l'AQTR au www.aqtr.com. **Le tuteur doit remettre le *sommaire de cours* au candidat** souhaitant participer à la formation Moniteur ESR dans le but de devenir moniteur de conduite pour véhicule de promenade. On y retrouve les documents suivant :

- La profession de moniteur dans une école de conduite;
- Perspectives de carrière;
- But du programme de formation Moniteur ESR;
- Conditions de réussite;
- Tableau-synthèse;
- Guide préparatoire aux examens théoriques;
- Fiche d'observation d'une sortie;
- Fiche d'évaluation des manœuvres et comportements du futur moniteur.

Exercice suggéré lors de l'entrevue du candidat

Demandez au candidat de vous décrire une tâche ou une responsabilité qu'il effectuait dans le cadre de son dernier travail. Il vous présentera un sujet qu'il connaît bien. Demandez-lui de vous présenter ce travail, étape par étape, comme si vous deviez effectuer cette tâche par la suite. Donnez-lui quelques minutes pour se préparer. Fournissez-lui crayon et papier.

En procédant de cette façon, vous pourrez constater s'il est capable de se structurer et ce, en plaçant ses explications dans le bon ordre. Vous verrez aussi comment il s'exprime. N'hésitez pas à lui poser des questions ou à lui dire que vous n'avez pas bien compris ce qu'il essaie de vous expliquer. Invitez-le à vous transmettre ses explications de différentes façons. Vous aurez ainsi une idée de sa capacité à utiliser plusieurs techniques d'enseignement.

Étape 1 du tableau synthèse

- Présenter le programme de formation Moniteur ESR – Classe 5, à l'aide du tableau synthèse;
- Procéder au test de conduite sur la route à l'aide du document Évaluation des manœuvres et comportements (transmission automatique ou manuelle);
- Planifier l'observation des deux sorties sur la route avec deux moniteurs différents à des heures différentes (jour-soir);
- S'assurer que le futur moniteur a accès à tous les guides en vue de son apprentissage autonome et de ses travaux à faire:
 - Carnet d'accès à la route;
 - Conduire un véhicule de promenade;
 - Guide de la route;
 - Guide de l'accompagnateur;
 - Guide du moniteur – Mise à jour des connaissances – conduite d'un véhicule de promenade.
- Transmettre à l'AQTR le dossier complet (voir le document des conditions d'admissibilité à la formation).

- Inscrire le futur moniteur au groupement ou à l'association de votre choix

Étape 4 du tableau synthèse

- Prendre connaissance du *Guide du futur Moniteur ESR 2012-1*;
- Prendre connaissance de ce que le futur moniteur a vu dans sa formation théorique (étape 3);
- Consulter le plan de cours – *Programme de formation Moniteur ESR* (disponible dans le *Guide du futur moniteur ESR 2012-1*);
- Planifier l'horaire des observations à faire du futur moniteur¹;
- Effectuer un suivi de son cahier d'exercice (journal d'activités et travaux à faire);
- Rappeler au futur moniteur les règles de courtoisie à suivre lors de séances d'observation² (modules et sorties);
- Être disponible pour répondre à ses questions.

Étape 6 du tableau synthèse

- Prendre connaissance de ce que le futur moniteur a vu dans sa formation théorique (étape 5);
- Donner suite au test de conduite sur la route effectué lors de l'étape 1, à l'aide du document *Évaluation des manœuvres et comportements*, et procéder à la correction des manœuvres du futur moniteur;
- Consulter le plan de cours – *Programme de formation Moniteur ESR*;
- Planifier l'horaire des observations à faire du futur moniteur¹;
- Effectuer un suivi de son cahier d'exercice (journal d'activités et travaux à faire);
- Rappeler au futur moniteur les règles de courtoisie à suivre lors de séances d'observation³ (modules et sorties);
- Être disponible pour répondre à ses questions.

¹ Les modules mentionnés aux étapes 4 et 6 sont obligatoires à observer en classe. Si les modules ne sont pas diffusés lors de cette période, le futur moniteur devra les observer plus tard, lors de sa formation. En attendant de pouvoir le faire, celui-ci devra prendre connaissance du contenu de ces modules à l'aide du Guide du moniteur – Mise à jour des connaissances – conduite d'un véhicule de promenade.

² Règles de courtoisie lors de l'observation des sorties. Le futur moniteur doit :

- Se présenter à l'apprenti-conducteur et lui expliquer qu'il est en formation;
- Demander l'autorisation de l'apprenti-conducteur (et respecter son choix);
- Il est préférable de s'asseoir derrière l'apprenti-conducteur (ne pas gêner sa vision) pour bien voir le travail du moniteur observé;
- Ne jamais intervenir de quelque manière que ce soit;
- Demeurer silencieux et garder ses questions et commentaires pour le moniteur lorsque la sortie sur route aura pris fin;
- Donner l'exemple : éteindre son cellulaire;
- Si l'apprenti-conducteur consulte le futur moniteur, celui-ci devra le rediriger vers son moniteur.

Étape 9 du tableau synthèse

- Assister le futur moniteur et participer aux exercices sur le contrôle à droite avec l'auto-école;
- Lors de la dernière journée de formation théorique (cours 3, étape 7 du *Programme de formation moniteur ESR*), le formateur expert remet au futur moniteur une lettre lui permettant d'enseigner, pour les trois prochains mois, à des apprentis-conducteurs sous la supervision du tuteur. Celui-ci doit l'avoir avec lui lors de son enseignement supervisé.
- Le futur moniteur doit, au plus tard, dans les deux semaines suivant la fin de la formation théorique, passer les examens théoriques de la formation. Ce délai laisse au futur moniteur du temps pour étudier et lui permet d'amorcer l'observation et le travail sous supervision.
- Demander à consulter *les plans de cours des sorties sur route* que le futur moniteur aura préparé dans le but de dispenser les sorties en enseignement supervisé;
- Planifier l'horaire du futur moniteur afin qu'il puisse alterner l'enseignement des sorties sur la route (enseignement supervisé) avec l'observation des sorties;
- Utiliser au besoin *la grille du tuteur* (comprise dans le guide du futur moniteur – boîte à outils) pour effectuer la supervision de l'enseignement des sorties sur route;
- Effectuer un suivi de son cahier d'exercice (journal d'activités et travaux à faire).

Lorsque le futur moniteur aura cumulé au moins les cinquante heures exigées à l'étape 9 en enseignement supervisé et en observation, que son cahier d'exercices sera dûment complété et qu'il sera prêt pour son évaluation de l'enseignement sur la route, remplir la demande d'évaluation et la faire parvenir à la coordonnatrice (AQTr) de l'école de conduite avec le journal d'activités.

Le futur moniteur doit présenter son cahier d'exercices dûment complété au conseiller-évaluateur lors de l'évaluation sur route.

Au besoin, le tuteur pourra se référer au *formateur expert* qui dispense les parties théoriques de la formation (étapes 3, 5 et 7) du futur moniteur.

Pour obtenir la carte régulière et ainsi pouvoir enseigner seul les sorties du Programme ESR à un apprenti-conducteur, le futur moniteur devra avoir réussi les examens théoriques ainsi que l'évaluation de l'enseignement sur la route.

³ Règles de courtoisie lors de l'observation des modules. Le futur moniteur doit :

- S'asseoir au fond de la salle de classe de façon à voir l'interaction entre les apprentis-conducteurs et l'instructeur;
- Demeurer silencieux et garder ses questions et commentaires pour l'instructeur lorsque le module théorique aura pris fin;
- Donner l'exemple : éteindre son cellulaire;
- Si l'apprenti-conducteur consulte le futur moniteur, celui-ci devra le rediriger vers l'instructeur.